

Mesdames et messieurs, chers amis,

Mon propos sera inspiré des images et de la musique du film que vous avez certainement entre-aperçu il y a quelques instants... de l'eau qui coule, de la beauté de nos paysages, de la culture qui enrichit nos parcelles de vie en pays de Quimperlé. Des rires, des sourires, parfois des larmes, des questionnements ...

De ce que nous avons finalement vécu collectivement en 2018.

Des émotions que nous avons également pu partager grâce à la lecture, la musique, le chant, le théâtre, les expositions, les arts de la rue...

La culture, si présente dans notre cité, puissant levier de cohésion sociale et de développement économique territorial.

C'est pour toutes ces raisons, et bien d'autres encore, que nous avons été attentifs ces dernières années, et malgré un contexte financier ô combien contraint, à ne pas faire de la culture la variable d'ajustements financiers de nos politiques publiques.

C'est cette exigence qui nous conduit à mettre en place un programme éclectique et des actions de médiation pour expliquer le travail des artistes afin que personne ne puisse penser : « tout ça c'est pour les autres mais pas pour moi » !

Ces années passées vous avez notamment apprécié le travail de Huart, Jaouen, Bloas, Thersiquel, Kersalé, Hyman...

Cet été, la Chapelle des Ursulines et la Maison des Archers vont accueillir les créations d'une vingtaine de designers, des frères Bouroullec aux professeurs ou anciens élèves du réseau de l'École européenne supérieure d'art de Bretagne, notre partenaire pour cette exposition inédite sur le Design en Bretagne.

Une invitation au voyage, au cœur d'une discipline entre art et usage, qui s'inspire, s'interroge, et se nourrit du territoire dans lequel elle s'exprime. Il y sera question de maritimité, de transition énergétique, d'environnement et de lumière... des essentiels pour nous éclairer et nous cultiver !

Vous le savez, ce qui guide notre action, c'est de faire de Quimperlé une ville agréable à vivre, dont nous aurions la fierté collective.

Le chantier de restauration de la chapelle St Eutrope vient de se voir décerner par le jury national des « Rubans du Patrimoine » le prix régional du concours 2018. Une si haute distinction est une première pour notre cité.

Dans quelques jours, nous la fêterons avec la Fondation du Patrimoine, et au printemps avec les généreux donateurs.

Ce prix est la reconnaissance de la qualité du travail fait par l'architecte, les artisans, maîtres de l'art, la Direction Régionale des Affaires Culturelles, nos services municipaux.

Il souligne aussi la continuité de l'action municipale, le partenariat fort avec les associations d'histoire et de patrimoine de notre cité ; ici les Amis de Frémur et la Société d'Histoire du Pays de Kemperle.

En 2016, c'était la réhabilitation des berges de l'Isole qui avait été récompensée par un Repère d'Or, plus haute distinction nationale du " Grand prix d'aménagement - comment mieux construire en terrains inondables constructibles " organisé par le ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, et le ministère du logement et de l'habitat durable.

Cette distinction nationale reconnaissait aussi le travail de Yann Kersalé. Un « chemin bleu », une mise en lumière de notre patrimoine naturel et bâti qui va se poursuivre cette année.

Une mise en valeur du patrimoine qui contribue à l'embellissement de notre ville. Le récent réaménagement du parc du Bel Air illustre aussi cette démarche, tout comme le soin que nous prenons à la préservation de la biodiversité dans nos espaces verts par une gestion adaptée à chaque site et l'arrêt de l'utilisation des pesticides, que nos randonneurs prennent pour ouvrir, aménager et entretenir les sentiers qui nous invitent à la découverte quotidienne de notre cité.

Une démarche qui nous vaut d'être la seule ville du Finistère à être proposée au concours de la 4<sup>e</sup> fleur en 2019. Quimperlé pourrait être la 5<sup>e</sup> ville finistérienne à décrocher le précieux et rare label, après Brest, Quimper, Fouesnant et Roscoff.

Un label difficile à obtenir car il ne distingue que les Villes résolument engagées dans l'amélioration du cadre de vie, le développement de l'économie locale, l'attractivité touristique, le respect de l'environnement, l'implication citoyenne, la place du végétal dans l'aménagement des espaces publics.

Que l'association Eaux et Rivières de Bretagne ait fait le choix de fêter en octobre prochain à Quimperlé son cinquantième anniversaire, est aussi pour nous une vraie reconnaissance du travail engagé pour la reconquête de la qualité de l'eau et la préservation de notre environnement.

Une œuvre de longue haleine, de militants associatifs convainquants, déterminés à agir pour le bien commun, d'élus, d'industriels et d'acteurs économiques. Une « confluence » d'énergie qui sera aussi mise à l'honneur et en débat par Taol Kurun, pour son 25<sup>e</sup> anniversaire.

Car nous sommes désormais tous conscients que l'eau est une ressource de plus en plus rare et précieuse, vulnérable, que nous devons protéger et partager.

Le transfert à compter du 1<sup>er</sup> janvier prochain de la gestion de l'eau et de l'assainissement à Quimperlé communauté a été adopté à l'unanimité des conseillers communautaires et à l'unanimité des conseillers municipaux lors du Conseil municipal de Quimperlé du 31 octobre dernier.

Au-delà de la protection de l'environnement et du milieu aquatique, plus efficace à l'échelle du territoire, ce transfert aura bien d'autres avantages pour l'utilisateur tels qu'un point d'accueil unique ou une astreinte présente 7 jours/7 et 24h/24. Le maintien du mode de gestion en régie auquel Quimperlé est très attaché nous garantit aussi un service public pérenne et de qualité.

À Quimperlé, l'eau est une ressource vitale pour les entreprises qui ont besoin d'une qualité constante, notamment dans l'agro-alimentaire où les forts volumes consommés par les industriels ont par ailleurs permis de garder des tarifs bas pour les particuliers. Ils le resteront.

Notre tissu économique et nos emplois sont donc en lien direct avec la qualité de l'eau. La mutualisation des moyens et des compétences nous aidera à répondre à des normes de plus en plus drastiques et coûteuses.

Une solidarité territoriale doublée d'une solidarité sociale garantira ainsi un accès à l'eau pour tous.

Je tiens ici à nouveau à féliciter publiquement Sébastien Miossec, le Président de Quimperlé Communauté, Marcel Jambou son vice-président, et nos équipes, pour le travail titanesque abattu ces quatre dernières années pour en arriver à ce consensus territorial, construit en responsabilité, à force de dialogue et d'écoute.

Nous protégeons notre environnement, nous mettons en valeur notre patrimoine, mais nous agissons aussi pour rendre notre cité plus fonctionnelle, en phase avec la vie urbaine du XXI<sup>e</sup> siècle.

Après les travaux du rond-point du pont de Moëlan, de la gare et du boulevard, une vraie réussite urbanistique, menés en partenariat avec Quimperlé Communauté, la requalification du carrefour de la rue Thiers marque notre volonté de réhabiliter avec soin nos espaces urbains, cette entrée vers la haute ville et ses commerces.

Riverains et commerçants ont été associés au projet qui permet désormais aux piétons et personnes à mobilité réduite de cheminer en toute sécurité.

Les automobilistes doivent s'habituer à rouler au cœur de notre cité à 50 et 30 km/h, et ce quand bien même ce rond-point ne saurait être aussi rond qu'attendu... Poincaré, Président de la République entre 1913 et 1920, figure de la Grande guerre a certes un patronyme plus en phase avec la géométrie de ce nouveau rond-point, mais Arthur Courtier, maire de notre cité entre 1912 et 1919, poilu décédé en 1919 des suites d'une maladie contractée alors qu'il était prisonnier de guerre, méritait notre respect. Cette place au bleuet peut aujourd'hui accueillir tous les coquelicots de notre cité... et ces citoyens mobilisés pour la préservation de notre environnement.

Je tiens d'ailleurs à remercier toutes celles et tous ceux qui ont contribué par leur engagement, dévouement et disponibilité à ce que notre cité, par sa mobilisation exemplaire, soit à « hauteur d'homme » au moment de commémorer le centenaire de la Grande Guerre.

Quimperlé change ainsi peu à peu de visage. Et si notre cité prend de jolies couleurs, les Quimperlois souhaitent aussi un centre-ville animé et aux commerces nombreux.

Face à cette préoccupation que nous partageons, nous avons, avec les moyens dont nous disposons, pris plusieurs initiatives au cours de notre mandat.

Ainsi, place Hervo, mi 2021, deux commerces et des logements, prendront la place du « Sports des îles » et de « La Vieille Bretagne », avec le soutien fort de Quimperlé communauté.

Et si la Ville ne peut acquérir toutes les devantures vacantes, souvent délaissées par leurs propriétaires, notre engagement se veut être un signal fort et un encouragement aux rénovations dans le secteur privé. En 2017, on a compté 17 ouvertures commerciales pour 7 fermetures. Ce mouvement s'est poursuivi en 2018 malgré un contexte plus compliqué en cette fin d'année. La question du mal logement et de la réhabilitation de l'habitat ancien en cœur de ville doit être une priorité de l'action publique.

Une concertation a été également engagée avec les propriétaires de la rue Savary pour favoriser notamment l'installation d'artistes grâce à des baisses de loyers. Un flyer « parcours des créateurs » guide désormais les touristes entre les deux pôles de notre centre historique.

Des associations dynamiques ont aussi pu trouver au cœur de cette rue des locaux adaptés à leurs activités.

Enfin, depuis le début du mandat, le magazine municipal et notre page facebook présentent chaque nouvel arrivant afin de les faire connaître de leurs futurs clients.

Car si nous pouvons nous désoler des fermetures et des difficultés des commerçants, la manière la plus efficace de les soutenir et d'en être les clients...

Quant aux halles, dès notre arrivée en 2014, nous avons agi.

Nous avons réuni les commerçants pour revoir les horaires d'ouverture, engager des travaux d'amélioration des locaux. Nous avons maintenu des loyers bas. Et si certains ont pu se servir des halles comme d'un tremplin pour créer leur propre boutique, les candidats à la reprise se font rares, dans un contexte de crise.

Aujourd'hui, il est temps de donner une nouvelle identité à ce lieu apprécié des Quimperlois. Nos halles doivent s'adapter aux nouveaux modes de consommation, devenir la locomotive du commerce de la basse-ville, et s'intégrer dans un parcours de consommation qui prendra aussi en compte nos marchés et l'offre de proximité.

Cette perspective est un virage à ne pas manquer. Un cabinet d'experts nous accompagne aujourd'hui dans la co-construction de ce projet avec les commerçants et les consommateurs.

Un centre-ville dynamique et rénové permettra aussi d'y attirer de nouvelles familles dont les enfants rejoindront nos crèches et nos écoles Brizeux et Guéhenno, qui ont regroupé leurs classes maternelles et élémentaires pour éviter des fermetures.

Accueillante pour les familles, Quimperlé est aussi une ville sportive. Ce dynamisme est aujourd'hui reconnu par le label national « Ville Active et Sportive ».

Une reconnaissance que nous devons aux dizaines de bénévoles qui encadrent et animent les clubs sportifs de la ville. Nous la devons aussi au travail des agents de notre collectivité qui s'attachent à maintenir nos équipements en bon état, à répondre au mieux aux attentes des associations.

Quimperlé ville sportive, c'est aussi des choix d'investissements clairement assumés par notre équipe municipale depuis le début de notre mandat. Au-delà de la compétition, le sport véhicule des valeurs auxquelles nous sommes en effet profondément attachés : le respect, la solidarité, le partage, l'intégration, l'esprit d'équipe ; une véritable école de la vie.

En 2018 nous avons mis à disposition du collège de La Villemarqué et des associations le complexe sportif de Kerjouanneau mais citons aussi la pelouse synthétique du stade Jean Charter, les trois courts de tennis en terre battue artificielle tout temps, la rénovation des locaux du Rugby Club... Et à venir, la « restructuration-construction » d'un nouveau complexe tennistique, sur le site de Kerbertrand, un projet ambitieux qui vient d'être lancé et dont la fin des travaux est espérée pour fin 2020-début 2021.

Cette année d'autres chantiers devraient marquer la vie de notre cité : citons le début des travaux du Centre Départemental d'Action Sociale à Kerjégu pour une réception premier semestre 2020, et à proximité ceux de la MSAP, la Maison de services au public qui devrait, en un guichet unique, accueillir les services Jeunesse, vie associative et affaires scolaires municipales mais aussi le Point Information Jeunesse, la Mission Locale, le Point d'Accès au Droit, et des permanences d'autres acteurs comme la Caisse d'Allocations Familiales, Pôle Emploi, la Maison Départementale des Personnes Handicapées, et des caisses de retraite. Le projet de la résidence inclusive rue Leuriau avance aussi. Nos aînés dynamiques, des jeunes travailleurs et des personnes atteintes d'handicap y trouveront des logements adaptés. Quimperlé est bien une ville solidaire !

Une ville solidaire pour les Quimperlois mais aussi pour ceux que la guerre et les conflits ont jeté sur les routes de l'exil. Nos concitoyens sont nombreux à avoir fait le choix de les accueillir, les protéger et favoriser leur intégration. Cette générosité qui souvent bouscule les lois et le maquis des procédures et qui donne tout son sens aux mots humanité et citoyenneté.

Vous le savez, depuis le début de notre mandat, nous devons faire face à une situation exceptionnelle due en particulier à la baisse drastique des dotations financières de l'État : 1,9 million d'€ en moins depuis 2014, soit près de quatre années d'autofinancement.

Face à cette rupture historique, situation à laquelle les élus locaux n'ont jamais été confrontés, nous avons géré notre budget avec une extrême rigueur. Nous avons maîtrisé au mieux les dépenses du quotidien.

C'est cette détermination sans faille qui nous a permis de tenir notre promesse de ne pas augmenter les taux des impôts locaux.

C'est cette exigence qui nous a permis de continuer à investir et de maintenir notre soutien aux associations.

Des associations très dynamiques comme le démontre le succès du forum qui accueille chaque année des centaines de bénévoles.

Le budget 2019 que je soumettrai au vote du conseil municipal dans quelques semaines conciliera à nouveau cette rigueur et cette ambition. Nous serons attentifs à ne pas augmenter nos dépenses de fonctionnement pour maintenir nos capacités d'investissement : car cesser d'entretenir notre patrimoine et d'investir serait préjudiciable à l'attractivité et avenir de notre cité.

Vous le savez, les relations de travail et de partenariat avec notre Communauté d'agglomération n'ont jamais été aussi nourries.

Nous avons aujourd'hui tout simplement destin lié.

Notre Communauté va porter dans les mois à venir de nombreux projets et chantiers. Citons l'annexe de la Maison de l'économie en lieu et place de l'ancienne clinique vétérinaire, pour accompagner les créateurs d'entreprises et d'emplois, des locaux adaptés au Secours populaire et Aux Restos du Cœur au Coat-Kaër, le futur conservatoire de musique et de danse, le déploiement du très haut débit, le label Pays d'Art et d'Histoire qui contribuera lui aussi à l'attractivité de notre territoire...

Permettez-moi enfin de vous dire quelques mots de la crise profonde que traverse notre Pays, la France de la « Liberté, Egalité, Fraternité ».

Cette promesse républicaine de l'« Egalité » faite au peuple de France est-elle tenue ?

Le mouvement populaire des Gilets jaunes illustre le profond sentiment d'injustice qui traverse notre pays.

Le fossé entre cette France dite « de la mondialisation heureuse » et cette France qui souffre, qui ne récolte pas du fruit de son travail le pouvoir d'achat nécessaire, exposée au chômage, à la pauvreté, à l'exclusion et au déclassement social, se creuse irrémédiablement.

Au-delà de l'injustice fiscale, les inégalités de revenus, de détention de richesse et de patrimoine mais aussi d'accès à la « mobilité sociale » viennent fracturer notre société.

Les parents craignent que leurs enfants aient une vie plus difficile que la leur. Les plus fragiles professionnellement ne croient plus que notre système éducatif et de formation à l'emploi soit encore un ascenseur social efficace.

Le 10 décembre dernier le Président a décrété « l'état d'urgence économique et social » en annonçant plusieurs mesures notamment en faveur du pouvoir d'achat. Elles devront à n'en pas douter être approfondies au travers du « nouveau contrat social » annoncé.

Il a également dit sa volonté de rencontrer les élus locaux et les maires de France pour bâtir le socle de notre « nouveau contrat pour la Nation ».

Aussi, si je suis prêt, en responsabilité, à m'engager dans cette concertation pour évoquer les questions qui préoccupent nos concitoyens (emploi, logement, mobilités, services publics, écoles, numérique...) et permettre d'élaborer des mesures concrètes de lutte contre les inégalités sociales et territoriales qui gangrènent notre pays, finalement ce à quoi que nous nous attachons lors des nombreuses réunions de quartiers et de conduite de projets que nous organisons chaque année, je reste dubitatif et perplexe quant aux modalités d'organisation pratiques de cette consultation nationale qui jour après jour semblent changer.

Il y a tout juste un an j'écrivais ces quelques lignes dans mon édito du magazine municipal.

« Notre démocratie représentative est en crise. Jamais les électeurs n'ont autant boudé les urnes. Et pourtant les citoyens veulent s'exprimer, être écoutés, avant que les élus ne prennent des décisions au

nom de l'intérêt général. Aussi, je suis plus que jamais attaché aux réunions de quartiers. Des échanges directs, vifs parfois, mais que je juge utiles et nécessaires à une démocratie locale vivante ».

Et j'évoquais aussi lors de mes vœux de l'année passée « les espaces de convivialité » que nous réalisons avec vous et qui « peuvent aussi recréer du lien social, et permettre à certains d'entre-nous de sortir de la solitude du quotidien ».

Il ne peut y avoir mesdames et messieurs de Fraternité sans Egalité, il ne peut y avoir de peuple français et de cohésion sociale, de lien entre voisins au cœur de nos quartiers si ce sentiment d'appartenir à une communauté de destin se délite.

Près de deux millions de français ont signé « l'affaire du Siècle » cette pétition lancée par Notre Affaire à tous, la Fondation pour la nature et l'homme, Greenpeace France et Oxfam.

Certains y voient une contradiction avec le mouvement des Gilets jaunes, voire un « paradoxe ».

Et pourtant nous le savons que trop bien, les luttes contre la précarité énergétique (mobilité, habitat...), pour le pouvoir d'achat, contre le réchauffement climatique sont intimement liées.

Les Gilets jaunes sincères doivent participer à ces débats dans toute la France et donner une suite aux Cahiers de doléances, ceux qui cassent et s'attaquent jour après jour aux uns aux autres, aux symboles de la République doivent être condamnés avec fermeté.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une année 2019 plus juste, plus solidaire, plus créative, plus respectueuse de notre environnement et plus lumineuse aussi...

De remercier mes collègues adjoints et conseillers municipaux qui s'investissent sans compter pour notre cité et qui m'inspirent et m'épaulent au quotidien.

Et permettez-moi en cet instant d'avoir une pensée pour notre collègue conseiller municipal et ami Gildas Le Bozec, qui vient de nous quitter et qui va tant nous manquer, lui qui disait de nos associations qu'elles sont « un métier à tisser du lien, du collectif, un outil d'intégration et une école de la tolérance ».

Bonne année, Bloavezh Mat !

Michaël Quernez  
Maire de Quimperlé